

RIL - Fondée en 1922

Section football-futsal

Affiliée à l'ACFF — Mat. 162



Bulletin hebdomadaire n° 3412

du 29.05.2023

FOOTBALL-FUTSAL



Editeur responsable : Ch. Haertjens

Rue de l'Industrie, 33

4100 Seraing

Site web : www.rilfoot.be

Compte ING : BE53 3400 9220 0053

SAMEDI 10
JUIN 2023

A partir de 10h00
Plaine Des Sports
Avenue du Centenaire 7 - 4102 Ougrée

Restauration sur place



TOURNOIS DE SIXTE DU BRANLEUR

“
Lot au 3
Premiers
”

INSTALLATIONS DU ROYALE OUGRÉE FOOTBALL CLUB

Inscriptions : €50 par équipe

Inscription via Messenger
Cédric Bongrand

Payement sur le compte bancaire
BE72 0014 8656 5416 avant le 20 Mai

Ou
Audrey Marsin



**Royale
Intercorporation
Liégeoise**



Football

AVIS AUX SECRETAIRES :

Assemblée Générale statutaire et obligatoire.

*L'A.G. obligatoire et statutaire de fin de saison aura lieu en la salle du
Café Le Solvay, Boulevard Ernest Solvay, 256 à 4000 Liège le jeudi 22 juin 2023 à 19h00.*

Rappel : tous les clubs doivent être représentés soit par le Secrétaire C.Q. ou par un membre du club muni d'une procuration signée par le Président et le Secrétaire du club.

Ordre du jour :

- 1. Appel des clubs et vérification des pouvoirs.**
- 2. Allocution du Président.**
- 3. Rapport du Secrétaire.**
- 4. Rapport d'activité pour la saison écoulée.**
- 5. Rapport du Trésorier.**
- 6. Propositions des clubs.**
- 7. Réélections et élections au Comité.**
- 8. Réélections des Vérificateurs aux Comptes.**
- 9. Composition du Bureau.**
- 10. Divers.**

- Appel à candidatures afin d'intégrer le Comité (à transmettre à secretaire@rilfoot.be)**
- Propositions des clubs (à transmettre à secretaire@rilfoot.be)**



Futsal

SUSPENSIONS DE LONGUE DUREE :

Demande d'extension de la RIL au vu de la convention entre les différentes fédérations de football et futsal : ACFF, LFFS, AMATEURS.

M. Antonio Bello 22/03/83, capitaine de AB2 Futsal faisant fonction de délégué visiteur, est absent excusé, suspendu du 05.06.23 au 30.06.24 inclus

Assemblée Générale statutaire et obligatoire.

L'A.G. obligatoire et statutaire de fin de saison aura lieu au Home Lonny, à côté de l'ancien terrain de football d'Ivoz, avenue T. Gonda 7 à 4400 Ivoz Ramet, le 15.06.23 à 19h00.

Rappel : tous les clubs doivent être représentés soit par le Secrétaire C.Q. ou par un membre du club muni d'une procuration signée par le Président et le Secrétaire du club.

Ordre du jour

1. Appel des clubs et vérification des pouvoirs.
2. Allocution du Président.
3. Rapport du Secrétaire.
4. Rapport d'activité pour la saison écoulée.
5. Rapport du Trésorier.
6. Propositions des clubs.
7. Réélections et élections au Comité.
8. Réélections des Vérificateurs aux Comptes.
9. Composition du Bureau.
10. Divers.

- Appel à candidatures afin d'intégrer le Comité (à transmettre à secretaire@rilfoot.be)
- Propositions des clubs (à transmettre à secretaire@rilfoot.be)

Aux Secrétaires des clubs de futsal :

(Dés)Affiliations et copies de la carte d'identité (recto/verso) : du lundi au vendredi midi ou sur rendez-vous sont à envoyer à M. Jules Chantraine, rue Florent Pirotte, 88 à 4430 Ans.

04/266.55.29 - 0495/240.847 - futsalril@gmail.com

ATTENTION : En cas de changement de club, le formulaire de changement de club est aussi obligatoire.

Championnat

DECISIONS :

D1A : du 12/05/23 GH 4460 MF – AB2 Futsal - match arrêté :

M. M. Ouarab J. arbitre du match est absent non excusé.

M. Antonio Bello 22/03/83, capitaine de AB2 Futsal, faisant fonction de délégué visiteur, est absent excusé, suspendu du 05.06.23 au 30.06.24 inclus + l'amende réglementaire + extension à tous nos partenaires de convention, ACFF, LFFS, ALFA

M. Kaan Amedov 24/11/04 de GH 4460 MF est présent et suspendu 2 matchs officiels à partir du 05.06.23 + l'amende réglementaire.

M. Samuel Pechinni 07/02/01 délégué au terrain de GH 4460 est absent excusé.

Le score du match devient 5 – 0 en faveur de GH 4460.

D2A : du 12/05/23 MF Les Copains – Lonay Ans Utd / B - réclamation :

M. M. Ouarag R. arbitre du match est présent et entendu.

Mme Nadine Joostens, déléguée au terrain et secrétaire C.Q. de MF Les Copains est présente et entendue.

M. Jonas Mertens 01/09/98 de MF Les Copains est présent et entendu.

M. Ryan Hubeau 24.11.96 de MF Les Copains est présent et entendu.

M. Roldao Dias 22/04/84 délégué visiteur de Lonay Ans Utd / B est présent et entendu.

Suite aux divers témoignages, arbitre du match et personnes présentes, cette réclamation est jugée recevable mais non fondée.

TRANSACTIONS :

D2B: Les Cousins – RM Immo du 05.05.23.

M. Keita Aboubakar 15.05.96 de RM Immo est suspendu 1 match officiel à partir du 22.05.23 + l'amende réglementaire. □

Joueur exclu pour 2 avertissements au cours du même match de championnat :

D2A : du 24.04.23 – Quattro Stelle Salvatore Mattina 03.08.89.

Joueur suspendu pour 3 avertissements en championnat dont le dernier reçu :

D1B : Boca Juniors : Bernard Di Bernardo 03.03.00 – (28.11.22 – 07-12-22 – 12.04.23).

AMENDES :

Avertissement en match de championnat : (2,50 €) :

1X : MFC United - Eagles Vottem - Inter Gen – Seraing United.

2X : MF Event.

Les forfaits dans les 5 dernières journées sont de 25,00 € au lieu de 12,50 € :

Pour forfait en match de championnat :

D2A : du 12/05/23 Roma Liège 25,00 € + 22,00 € de frais d'arbitrage à la RIL (soit 47,00 €).
D3A : du 26/05/23 Apicoles Tilff 25,00 € à la RIL (soit 25,00 €)
D3D : du 26/05/23 Escale Oreye / D 25,00€ à MF VSC + 25,00€ à la RIL (soit 50,00 €).
D4A : du 22/05/23 Seraing United 25,00 € à la RIL (soit 25,00 €).
D4A : du 26/05/23 RCSP Liège 25,00 € à ECF Sanit + 25,00 à la RIL (soit 50,00 €).

Pour feuille de match en championnat incomplète : (2,50 €)

D4A : du 12/05/23 ECF Sanit (Pas de nom de club et pas de n° de matricule).

Pour feuille de match non rentrée en championnat au 26/05/23 : (12,50€).

D4A : du 14/04/23 MF Rastafari (6ème semaine).
D3C : du 02/05/23 MF Sicilia (3ème semaine).
D3D : du 05/05/23 Les Liègendaires (3ème semaine).
D3B : du 11/05/23 Minizer Futsal (2ème semaine).
D4A : du 12/05/23 Rastafari (2ème semaine).
D4B : du 09/05/23 FC Supra (2ème semaine).
D4A : du 19/05/23 ECF Sanit (1ère semaine).

Résultat NON communiqué ou communiqué tardivement en championnat pour la semaine du 15/05/23 au 19/05/23 : (12,50 €).

D2B : du 15/05/23 TDC Liège.
D4A : du 19/05/23 ECF Sanit.

Coupes

Finale Coupe Vel'Art du 17/05/23 FC1313 – MF Azzurrini : réclamation

Réclamation nulle et non avenue, car les joueurs ont bien accompli leurs suspensions.

TRANSACTIONS :

Finale Coupe Vel'Art : Azzurrini FC – FC 1313 du 17.05.23.

M. Sofiane Lahraoui 06.09.95 de FC 1313 est suspendu 2 matchs officiels à partir du 05.06.23 + l'amende réglementaire.

D2B: Les Cousins – RM Immo du 05.05.23.

M. Keita Aboubakar 15.05.96 de RM Immo est suspendu 1 match officiel à partir du 22.05.23 + l'amende réglementaire.